



McGill

Faculté de droit – Programme de 1er cycle Instructions pour les lettres de recommandation

Selon la catégorie d'admission, votre lettre de recommandation doit être postée avant la date limite indiquée ci-dessous, la date d'envoi du courriel ou le cachet de la poste en faisant foi.

- | | |
|---|------------|
| • Candidats universitaires et adultes* | 8 novembre |
| • Cégep ou Baccalauréat français (<i>Collèges Marie de France et Stanislas</i>) | 7 mars |
| • Diplômés en droit | 15 janvier |
| • Étudiants en transfert | 15 juin |
| • Étudiants invités | 15 juin |
| • Chambre des notaires/Comité des équivalences (Semestre d'automne) | 1 juillet |
| • Chambre des notaires/Comité des équivalences (Semestre d'hiver) | 1 décembre |
| • Étudiants libres (Semestre d'automne) | 8 août |
| • Étudiants libres (Semestre d'hiver) | 8 décembre |

*Le Comité des admissions débutera l'étude des dossiers pour les candidats universitaires et adultes dès le début du mois de novembre.

Vous devez écrire votre lettre, de préférence dactylographiée sur **papier à en-tête officielle** ; si le papier en-tête n'est pas disponible, nous vous prions de fournir une brève explication dans votre lettre. Votre titre ainsi que vos coordonnées à votre établissement doivent être indiqués dans la lettre.

Votre lettre doit indiquer le programme auquel le candidat postule pour admission.

Veillez fournir une appréciation du candidat, de la qualité de son dossier scolaire, de sa formation, de ses méthodes de travail, de son caractère ainsi que de son aptitude à l'étude du droit. Veuillez fournir tout renseignement nécessaire ; une appréciation incomplète est susceptible de nuire à sa candidature.

Note: Bien que l'Université McGill soit assujettie à la **Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels**, veuillez noter que tout candidat a accès à l'information contenue dans son dossier, à l'exception des lettres de recommandation.

Les lettres de recommandation peuvent être envoyées électroniquement par courriel à l'adresse suivante undergradadmissions.law@mcgill.ca.

Si vous choisissez de nous faire parvenir votre lettre par courriel, vous devez suivre les consignes suivantes:

- Le courriel par lequel la lettre est communiquée doit être expédié à partir d'une adresse électronique d'établissement ou d'entreprise valide (domaine). Les lettres expédiées à partir d'adresses de domaine public comme Hotmail, Gmail, Yahoo Mail, Vidéotron, etc, ne sont pas acceptées.
- Les lettres électroniques doivent être envoyées comme fichier joint au courriel. Le fichier joint doit être en format PDF (.pdf). Un fichier sauvegardé dans un autre format sera retourné au répondant.
- L'objet du courriel doit être indiqué LETTRE DE RECOMMANDATION POUR [NOM DE FAMILLE, PRÉNOM]
- Vous n'avez pas à envoyer votre lettre par le poste si vous optez pour l'envoi par courriel.
- Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec nous au (514)398-6602.

La lettre de recommandation peut être remise directement au candidat ou être envoyée à l'adresse indiquée ci-dessous.

La lettre doit être datée, signée et insérée dans une enveloppe bien identifiée "Lettre de recommandation". L'enveloppe doit être cachetée avec votre signature à travers le rabat de l'enveloppe. Cette procédure nous assure que la lettre s'est rendue directement de vous au Service des admissions.

Adresse pour l'envoi de la lettre de recommandation

Service des admissions, Faculté de droit
Université McGill
Pavillon New Chancellor Day, bureau 418
3644, rue Peel
Montréal (Québec)
Canada H3A 1W9

Note: Le Service des admissions regrette qu'il ne soit pas en mesure d'accepter des recommandations par télécopieur ou par téléphone.